

OZE à St-Gaudens, une n-ième zone économique dans le Comminges, anachronique et inutile, d'autres choix sont possibles !

Le projet de ZAC OZE située à St Gaudens est une vaste zone industrielle, artisanale et commerciale de 108 ha. Il est conduit par la communauté de communes 5C et par la Région Occitanie (ARAC*). Avec OZE, 40 hectares vont être artificialisés à terme. Des terres agricoles fertiles et nourricières (plaine alluviale) vont être sacrifiées pour des hypothétiques besoins d'installation d'entreprises sans justification aucune. OZE s'énonce comme un dogme.

Force est de constater que les collectivités persistent dans de mauvaises « solutions » alors que les zones Futuropole et St Martory récemment créées apportent la preuve de l'inefficacité : elles sont presque vides et aucune entreprise nouvelle ne s'y est installée. Et les quelques rares qui s'y sont déplacées ont contribué à vider les centres-ville.

Ce projet est inapproprié, appartient au passé et pose de nombreux problèmes : à la ville (désertification du centre ville), au climat (artificialisation et pollutions), à l'alimentation (perte de cultures), à la biodiversité (4 espèces d'oiseaux en danger et zones humides), aux finances publiques déjà en danger, aux paysages dénaturés, etc. Ce projet participe aussi au non respect de la loi ZAN à l'échelle territoriale de la 5C.

Le Giec a fait de la lutte contre l'artificialisation des sols et pour la restauration des sols dégradés une priorité absolue pour les décideurs politiques afin de lutter contre le dérèglement climatique. Comment y rester sourd ?

Une enquête publique est actuellement en cours, l'autorité environnementale et d'autres organisations ont largement interrogé ce projet dans leur contribution. La MRAe** commente ainsi « ... *Le rapport de présentation est très lacunaire sur la justification de ces choix. Il ne comporte pas d'analyse de la consommation passée en matière d'activité économique et industrielle, ni de justification de la mobilisation des zones à urbaniser.*

La MRAe recommande de justifier les besoins en foncier économique en zone à urbaniser à l'aune des espaces déjà disponibles en zone urbaine à vocation économique et industrielle et des potentialités de reconquêtes des friches ou, à défaut de justification, de réduire ces ouvertures à urbaniser. »

De plus, ce projet OZE a un coût exorbitant pour les collectivités 5C et région Occitanie : 6 millions d'euros d'ici 2026 et une estimation à plus de 20 millions d'euros au total. Qui va payer les terrains vides ?

Les Ecologistes proposent de construire un projet alternatif pour le foncier économique, adapté aux enjeux sociaux et climatiques auxquels nous devons faire face, et qui intègre les besoins du vivant. Un projet raisonnable et raisonné, économe, qui commencera par : compléter les zones économiques déjà existantes, réinvestir les friches industrielles et commerciales qui ne manquent pas, utiliser pleinement le secteur de la gare à St Gaudens qui présente du potentiel.

Les Ecologistes appellent les élu-es concerné-es à abandonner OZE pour un projet alternatif adapté, sans gaspillage, et gage d'avenir pour les générations présentes et futures.

Déposez vos avis dans l'enquête publique en cours jusqu'au 2 novembre 12h à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-coeur-plaine-de-garonne/deposer-son-observation>

*ARAC : Agence Régionale Aménagement Construction

**MRAe : Mission Régionale d'Autorité Environnementale